merci de tout cœur, au nom de tous les gymnastes catholiques du Nord et du Pas-de-Calais.

Vive Merville !

Vive la « Saint-Georges » !

Le Comité organisateur.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

JEUNES GENS

A LILLE

Sont reçus définitivement :

Agache, Allavena, Antoine Hubert, Auberty, Bailleul Julien, Bailleul Raymond, Ballot, Barbaut, Barbieux, Bêle, Bénard, Bigot, Blandel, Bodin, Bonduel, Bos, Bouchez, Bourré, Boussemaer, Brackers d'Hugo, Bracquart, Brillard, Brunel, Brunot, Cardon, Chantraine, Chotard, Coeus.

Colas Emile, Collier, Colmant, Connesson, Cornette, Courey, Court, Couvet, Danès, Debeaumont, Debruyne Marceau, Decalf, Deroyelle, Degigancn, Degrave, Dehen, Dehollander, Deknuydt, Delacherie, Delacourt Robert, Delattre Henri, Delcour Jean, Delmer, Depraetere, Desbonnet, Desitter, Despicht, Dhalluin Denis, Dhalluin Jules, Dherbomez, Dourlen, Drique, Dubois, Duhamel, Duhayon, Duhem, Dumetz, Dumortier, Dumoulin Marcel, Faroux, Fauvergue.

Feys, Florack, Follet Georges, Follet Arthur, Gianelloni, Godon, Goolen, Grondel, Gros, Hamieux, Hénin, Herbaut, Hespel, Izart, Henri, Janssoone, Lamblin Valère, Lanery, Leblanc, Lecoustre, Lecroart, Lefebvre Jules, Lefebvre Henri, Lefebvre Louis, Lefèvre Emile, Legrand, Leleu Edouard, Lespagnol, Leura, Liard Pierre, Lobel, Loison, Loriau, Loridant.

Maes, Malagrin, Malbrancq, Mangez, Martel Alfred, Martel Marcel, Martin, Médard, Ménard, Mérel, Moché, Montigny, Moniots, Moré, Montreuil, Naessen, Narguet, Neuts, Obyn, Pako, Paola, Pascaud, Pauwels, Payelle, Perradin, Perrin, Picavet, Pieters, Pilleboue, Plamont.

Poix, Ponchaut, Possoz, Pottier Raoul, Prévost Auguste, Prévost Henri, Proix, Pronier, Pruvot, Pyck, Quilton, Quintin, Renou, Ricard, Rieaux, Richter, Riff, Robert, Roch, Saigrau, Sauvage Marcel, Schietecatte, Sion, Six, Smagghe, Sophys, Stiévenard, Tabon, Terrail, Thomas, Topart, Vaillant, Vafour, Vancayseele, Vanelle, Van Loosveldt, Vanpoulle, Vendeville, Verhague Albert, Verheyden, Viart, Viez, Vinck, Visayze, Wattez, Willems, Zaya.

UN ECHAFAUDAGE S'ECROULE

A WINGLES (P.-de-C.)

Trois ouvriers sont tués

Sur le territoire de Wingles, des centaines d'ouvriers travaillent à la construction de la vaste usine dont l'érection a été décidée par la Société métallurgique de Pont-à-Vendin, récemment créée.

Parmi les énormes appareils déjà établis se trouvent ceux du système Copper, devant ventiler les hauts-fourneaux. Mercredi, une équipe de huit monteurs de la maison Cabirol, de Belleville, près Nancy, achevaient la construction du onzième Copper. Deux étaient à l'extérieur, sur un échafaudage, les six autres étaient juchés sur un échafaudage intérieur indépendant, maintenu par des griffes et des treuils permettant d'en modifier l'établissement au fur et à mesure qu'une nouvelle plaque de tôle d'acier rivée, complétant la construction, la développe en hauteur.

On changeait les disposition intérieures mercredi, vers onze heures du matin, quand l'échafaudage bascula. Trois des ouvriers réussirent à s'accrocher, qui à un treuil, qui aux parois du Copper ; les autres malheureux vinrent s'abattre d'une hauteur de 22 mètres.

René Crespel, 19 ans, de Vendin-le-Vieil, était mort ; François Wolf, 26 ans, luxembourgeois ; Louis Normand, de Bully-Grenay, respiraient encore. On les transporta à l'hôpital de Lens.

Wolf mourut en route. Normand y rendit l'âme en arrivant. Les pauvres ouvriers portaient des contusions multiples, des fractures compliquées dues à la chute sur des matériaux.

Le crime de Wancourt

Mercredi, MM. Benoît, commissaire de la police mobile, et Leuli, inspecteur, qui se trouvent à Wancourt depuis la tentative d'assassinat, se sont rendus à Dunkerque pour interroger un soldat du 110e.

M. Christol, inspecteur, a continué les recherches dans les villages environnant Wancourt.

Un ouvrier a la cuisse broyée entre deux wagons

A OUTREAU (P.-de-C.)

Mercredi, vers six heures et demie du soir, aux Aciéries de Paris et d'Outreau, un monteur, Ernest Jacquet, qui prend pension chez M. Edouard Jacquin, à Outreau, passait entre deux wagons. Soudain un de ceux-ci se mit en marche et vint tamponner Jacquet à la cuisse gauche, lui broyant les os et lui déchiquetant les chairs.

Transporté dans les bureaux de l'usine, Jacquet y reçut les soins du docteur Sagot, qui, après l'avoir pansé, l'a fait transférer à l'hôpital.

LILLE

LES AVENTURES D'UN PSEUDO-CAPITAINE DU GENIE

Septime Rousselot, l'architecte de La Rochelle, qui s'était costumé en capitaine du génie pour abuser de la confiance de M. Mallez, entrepreneur à Denain, n'a pu être interrogé jeudi ; l'inculpé attend l'arrivée de membres de sa famille pour faire choix d'un avocat.

Le dossier que possède M. Delalé comprend toute la paperasserie militaire qu'avait volée ou fabriquée l'architecte. On y trouve des récépissés du service technique du génie, des copies de bordereaux, des copies pour des marchés de gré à gré, des cartes routières, des cartes d'état-major, des plans de diverses localités où devaient, selon le pseudo-capitaine, s'ériger des casernes.

On se demande où l'architecte a pu se procurer certaines pièces. Fréquentait-il le monde militaire ? On sait, en tout cas, que sa sœur devait prochainement épouser un officier.

Un apprenti couvreur se tue

Jeudi soir, vers 6 heures, Henri Charles, 16 ans, apprenti couvreur rue des Bateliers, au service de M. Noé, rue Saint-André, travaillait à la réfection de la toiture d'un bâtiment de la filature Le Blan, rue de Trévise.

Le jeune homme perdit l'équilibre et tomba dans un réservoir rempli d'eau. On se hâta de le dégager, mais le malheureux ne tarda pas à succomber victime de l'asphyxie.

ROUBAIX

LES NOCES D'ARGENT

de M. l'abbé Algrain

Nous sommes heureux de publier le portrait de M. l'abbé Algrain, aumônier des Hospices de Roubaix, qui, mardi et mercredi prochain, célébrera le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale.

M. l'abbé Algrain est trop connu à Roubaix, où depuis 25 ans il exerce les fonctions de son ministère, pour que nous retracions sa vie. Il possède l'estime de tous ceux qui l'approchent, en raison de son affabilité et de sa parfaite courtoisie.

Il sera fêté simplement mais dignement par les pensionnaires des Hospices, auxquels se joindront les familles des vieillards.

LA BANDE A « FIFI VOLARD » RECOMMENCE SES EXPLOITS

Mme Ve Emile Briet, qui habite 46, rue Colbert, s'était absentée il y a une quinzaine de jours pour se rendre à la mer. Elle rentrait chez elle jeudi matin vers dix heures et demie. A sa grande surprise elle ne put ouvrir la porte d'entrée de sa maison : la serrure ne fonctionnait plus.

Elle appela un serrurier voisin. Celui-ci à l'aide d'une échelle escalada le mur de clôture du jardin, afin de pénétrer dans la maison par la porte de derrière. Il trouva celle-ci fracturée. Il courut à la porte de devant et constata qu'à l'aide d'un clou on avait enbrayé la serrure.

Des cambrioleurs avaient fouillé toutes les pièces, visité tous les meubles tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage et plusieurs avaient été fracturés. Le contenu gisait dans le plus grand désordre sur le plancher.

Les cambrioleurs n'avaient point fait « chou blanc ». Elle avait laissé dans un meuble du premier étage un portefeuille renfermant cinq cents francs en billets et cent francs en or dont une pièce de cinquante francs. En outre deux bracelets en or et divers objets étaient disparus ainsi qu'une paire de jumelles. Les deux portes donnant aussi au 1er étage étaient démolies.

Mme Briet trouva également un billet portant ces mots : « Vive la bande à Fifi-Volard ! » Il reste à établir que les auteurs de ce vol sont les mêmes que ceux des divers cambriolages commis l'été dernier à Roubaix.

Sitôt informé, M. Barthouil, commissaire de police, a ouvert une enquête.

Concours de la Fédération pour le perfectionnement du tir à l'arme de guerre à longue portée, les dimanches 6, 13, 20, 27 juillet et 10 août.

Règlement. — Pourront prendre part au Concours, les jours désignés, tous les membres de la Fédération, porteurs de la carte 1913.

Le concours aura lieu au fusil, mousqueton ou carabine Lebel ; position facultative réglementaire.

Le tir s'effectuera sur silhouette mesurant 0,50 cent. de hauteur, 0,42 cent. de largeur, divisée en quatre zônes, comptant 1, 2, 3, 4 points.

Une série fixe de huit balles par tireur, dont deux balles d'essai au gré des tireurs.

Le classement se fera par le plus de points obtenus, le barrage se fera par le nombre de balles mises en cibles, de 5 en 5 un prix sera affecté à la plus belle balle.

30 prix seront affectés à ce concours, objets d'art, médailles, objets d'utilité, etc., etc.

Le concours est gratuit et aura lieu par quatre divisions, il y aura des prix équivalents pour chaque division.

En supplément il sera attribué au sort entre tous les tireurs ayant pris part au concours, des primes en espèces.

Première prime : 50 fr. Deuxième prime : 25 fr. Troisième prime : 15 fr.

Les intéressés sont priés de découper le présent règlement, car il ne sera pas envoyé de convocation individuelle.

Le Comité compte sur le patriotisme de tous les adhérents pour se perfectionner dans le tir, afin qu'aux jours de crise, lorsque la Patrie fera appel au dévouement de tous ses enfants, ils soient prêts à remplir efficacement leurs devoirs de bons Français. C'est pour cela que tous ceux qui ont au cœur l'amour de la Patrie, le culte de sa grandeur, n'hésiteront pas à faire partie de la Fédération pour le perfectionnement du tir.

Les dernières adhésions seront reçues dimanche 22 juin, 2, rue du Château.

Le Concours annuel de la Société de Géographie a eu lieu à Roubaix hier.

Voici les questions données à traiter aux élèves des établissements scolaires de Roubaix qui y ont participé.

Garçons. — Enseignement secondaire. — 1re série. — L'industrie anglaise, ses rapports avec les conditions naturelles. Son évolution au cours du XIXe siècle : son influence sur la répartition de la population.

2 série. — Comparer entre eux au point de vue de leurs régimes la Seine, la Loire, la Garonne et le Rhône.

3e série. — Montrer par des exemples comment la mer construit et détruit sur le bord des continents.

Enseignement primaire. — Les industries du département du Nord.

Filles. — Enseignement secondaire — 1re série. — Le Japon.

2 série. — Les principaux pays producteurs de blé.

3e série. — L'Afrique occidentale française.

4e série. — Les Alpes.

Enseignement primaire. — Les industries du département du Nord.

Société de Secours Mutuels des Anciens Sous-Officiers Français. — L'assemblée générale du 2e trimestre aura lieu dimanche prochain à 10 heures.

A l'ordre du jour : Exposé de la situation financière : Retraites Ouvrières à régulariser trimestriellement ; Admission des nouveaux membres.

Nombreux ouvrages sur le Sacré-Cœur, l'Evangile du Sacré-Cœur, Crucifix de tous prix. — LECTURE POPULAIRE, 26, Grande Rue.

Association du Fonds de Chômage Roubaisien. — Au cours de la dernière réunion du Comité, M. Duquenne a donné connaissance des divers vœux adoptés par le Congrès mutualiste de Montpellier, demandant l'autorisation pour les sociétés de secours mutuels d'assurer leurs membres contre le chômage involontaire.

Une Commission chargée de centraliser tous les résultats obtenus par la Mutualité en ce qui concerne la lutte contre le chômage involontaire, siégera d'ici peu à Roubaix.

La prochaine réunion aura lieu le 22 septembre.

Acte de probité. — Marius Bouche, 9 ans, rue du Fontenoy, cour Moreau, a trouvé jeudi matin, rue des Chasseurs, une somme assez importante en or qu'il a remise à M. Guiraud, commissaire, rue St-Vincent-de-Paul.

Un serrurier se fracture le bras. — Emile Callens, serrurier, 34 ans, rue de l'Ommelet, a glissé sur une barre de fer dans l'atelier de M. Dubois, est tombé sur un tréteau en fer et s'est fracturé le radius gauche. — Six semaines de repos.

Une jeune fille a voulu s'empoisonner. — On a admis, dans la soirée de mercredi, à l'hôpital, Marie Delespaul, 18 ans, tisserande, 39, rue Sainte-Elisabeth. Elle avait absorbé une solution de phénosalyl qu'elle s'était procurée à la pharmacie Corbeaux. Son état est peu grave.

Indélicat voyageur. — Pierre Vanoverveld, cabaretier, rue Lacroix, 204, a porté plainte pour filouterie d'aliments contre Camille Richard, qui a omis de régler ses dépenses.

La laveuse ne lui appartenait pas. — Emile Beintein, marchand de quatre saisons, 112, rue Jacquard, avait loué à M. Jacobs, de Wattrelos, une laveuse qu'il a, par la suite, revendue. M. Jacobs a porté plainte contre Beintein pour abus de confiance.

Arrestations mouvementées. — Les agents Petit et Capet ont arrêté après une poursuite acharnée jeudi à 4 heures 1/2, rue de l'Epeule, Louis Van Outeghem, 18 ans, maçon, rue de Saxe et Edouard Delattre, 17 ans, rue Hoche.

Ces individus avaient dérobé des chaussures dans un magasin rue de l'Epeule. Ils seront conduits aujourd'hui à Lille.

Vol de chaussures. — La police a arrêté, jeudi après-midi, deux individus qui ont dérobé, à midi, une paire de chaussures dans un magasin de la rue de l'Epeule.

Vol. — M. Gobert renvoie devant le tribunal correctionnel du 28 juin, Henri Vanpeteghem, 17 ans, ouvrier de filature, accusé d'avoir dérobé un vélo.

GAUMONT-PALACE ROUBAISIEN

Soirée à huit heures et demie. — Nouveau programme.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

A l'audience de jeudi, les condamnations suivantes ont été prononcées :

Emérance Hottebecq et Gustave Landrieux, Alphonse Decaluwe et Eugénie Crapelandt, poursuivis pour tapage injurieux, sont condamnés les premiers à 5 francs, les seconds à 1 fr. d'amende.

— Les femmes Michon et Dedeyewaerder sont condamnées à 3 jours de travail pour violences réciproques.

— Pour ivresse amendes de 2 francs à Vital Debytère, Julien Neerynck, Joseph Lecomte, Jules Dumez, Florent Motvoet, Jules Serlippens, Oscar Dumortier, Pierre Leclercq, Auguste Baert, Céleste Nafleur et Gustave Thieuw.

— 10 francs pour excès de vitesse de leurs autos à Charles Méri Fernand Tripier, Albert Lepez, Georges Boutemy, Charles Six, Henri Herbert, Alcide Dutilly, Alfred Labousse, Carlos Florin et Emile Flameng. Albert Catoire a entravé la circulation des tramways, 5 fr. d'amende.

— 1 fr. d'amende par contravention à Gustave Lénard, Maurice Bottel, Charles Scenens, Paul Duquesnoy pour infraction aux arrêtés sur la circulation des bicyclettes.

— Emile Ghyselinck, veuve Regard et Adèle Mayer ont laissé divaguer leurs chiens dépourvus de collier.

— Polydore Delmotte n'a pas fait poinçonner ses poids, 6 fr. d'amende et confiscation.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Nous recommandons le BAPTÊME THOMAS Fils supérieur à tous, 5, rue des Prieš, LILLE 680

du 19 juin

Naissances. — Charles Dantan, rue de Condé, 38, cour d'Halluin, 4. — Antoinette et Marie-Thérèse Candellier, rue de Lannoy, 910. — Irène et Remi Duyck, rue de la Basse-Masure, 116. — Léon Deconninck, rue de Maubeuge, 168. — Adrienne De Jans, rue Isabeau-de-Roubaix, cour Leclercq, 2. — Thérèse Delattre, place Faidherbe, 14.

Mariage. — Hubert Vandendriessche, comptable, rue de Denain, 107 et Germaine Evrard, couturière, rue de Lannoy, 272.

Décès. — Céline Prouvost, 62 ans, rue du Nouveau-Monde, cour Segard, 2. — Edmond Mulle, 72 ans, rue de Lille, 186. — Jeanne Danvers, 81 ans, rue de Barbieux. — Elisa Bouchery, 75 ans, rue Blanchemaille. — Odo Dhaene, 44 ans, rue d'Alger, 18. — Clotilde Delobelle, 15 jours, rue St-Laurent, 14.

WATTRELOS

Accidents du travail. — A l'usine Leclercq-Dupire, Albert Florin 24 ans, tisserand à Wattrelos, s'est blessé à l'avant-bras et à la main gauche en soulevant une ensouple. 15 jours de repos ; docteur Maillard.

— Aux établissements Kuhlmann, Camille Vanthorre, 34 ans, homme de peine, de Bailleul, s'est fait des contusions à la poitrine en tombant sur une brouette. 15 jours de repos ; docteur Maillard.

— Un charretier au service de M. Henri Carlier, camionneur à Wattrelos, Emile Briffaut, 28 ans, de Roubaix, s'est blessé au genou droit en tombant de son tombereau. 18 jours de repos ; docteur Dupré.

Les trottoirs aux piétons. — Jules Chevalier, 20 ans, ébéniste, demeurant à Roubaix ; Van Volxeaux François, 23 ans, chauffeur à Ninove (Belgique), ont été gratifiés chacun d'un procès-verbal pour avoir circulé à vélo sur un trottoir interdit.

Coups. — Théophile Ryssekboch, demeurant à Herseaux (Belgique), a été l'objet d'un procès-verbal, pour coups et blessures volontaires à Séraphin Fontaine, 20 ans, chauffeur de clous à l'usine Haustracte.

WATTRELOS. — Du 19 juin. — Décès. — Hubert Desmedts, 9 mois, rue Vallon, cour Lepoutre. — Marie Mayart, 3 ans, Nouveau-Monde, maison Vanmeenen.

CROIX

TRIBUNE PUBLIQUE

Croix, le 17 juin 1913.

Monsieur le Rédacteur
de la « Croix du Nord »,

J'ai lu avec intérêt votre article de ce jour, mardi, intitulé : « Hier et aujourd'hui », et j'ai très bien reconnu le sujet que vous démasquiez si clairement.

Voulez-vous me permettre d'ajouter un mot à cet entrefilet.

C'est que vers l'époque que vous indiquez j'ai assisté à plusieurs réunions socialistes, entraîné par un camarade d'atelier, qui, soit dit en passant, était un véritable apôtre des idées collectivistes. Je me souviens qu'à la fin d'une conférence, le citoyen « ouvrier » d'alors, c'est ainsi qu'il s'appelait lui-même, déclamait avec violence contre les riches, et sa tirade finale était : « Vive la révolution sociale ! »

Il va en auto aujourd'hui ; il était d'ailleurs destiné à rouler, car il savait à la perfection rouler ses auditeurs — dont j'étais.

Aujourd'hui, il est arrivé au faîte de la fortune ; tandis que votre serviteur continue, comme bien d'autres des gogos de l'ancien prolétaire, à peiner dans un peignage avec 40 degrés de chaleur.

Certes, la Révolution sociale s'est faite depuis, et le capitaliste en question en a profité largement ; elle s'est faite pour lui et quelques-uns de ses collègues socialistes.

Nous autres, pauvres travailleurs, nous l'attendons encore ; et si elle se déclare un jour, ce ne sera pas par les socialistes profiteurs de l'assiette au beurre qu'elle sera amorcée.

Aussi, pour mon humble part, j'affirme que ces blagueurs m'ont fait assez suer.

Recevez, etc.

G. D.

WASQUEHAL. — Naissance. — Henri Decae, rue du Noir-Bonnet.

LYS-LEZ-LANNOY

Accident de travail. — A l'usine Gouble-Bonnemart, Achille Rose, 26 ans, homme de batteur à Lannoy, s'est fait une plaie contuse au pouce droit. Il a reçu les soins du docteur Parmentier.

LYS-LEZ-LANNOY. — Naissance. — André Barbier, rue du Vert-Pré.

HEM

Accidents de travail. — A la teinturerie Meillassoux et Moulaton, Léon Tanghe, 40 ans, domestique à Lys, s'est contusionné le bras droit et les côtes, en tombant d'un tombereau. 10 jours de repos. Docteur Coubronne.

— Au même établissement, Moïse Lampe, 23 ans, apprêteur à Toufflers, a eu l'artère radiale droite sectionnée par du verre, par suite d'une chute d'un vasistas. 1 mois de repos. Docteur Coubronne.

TOURCOING

LEURS MÉSAVENTURES

M. Ducarin, maire de Comines, s'amuse. Il reçoit, il y a quelques jours, dans sa bonne ville, deux ou trois survivants du dronisme. D'accord avec eux il désigne le candidat au Conseil général qui, dans le canton Nord de Tourcoing, doit se présenter contre M. Emile Barrois. Le lendemain, le candidat « désigné par le Congrès radical » — ouf ! — se voit présenté aux électeurs par un article de journal. Le surlendemain, ayant réfléchi, le candidat « désigné » par le dit Congrès — ouf ! — trouve bien inutile de vouloir disputer à M. Emile Barrois le siège de conseiller général qu'il détient depuis 20 ans à la satisfaction de tous. Et le candidat « désigné » par le Congrès — re-ouf ! — se déclarant battu d'avance, fait paraître une note dans un journal pour faire savoir « urbi et orbi » qu'il n'a nullement l'intention de faire de la politique.

Surprise de M. Ducarin. Il accourt à Tourcoing, bat le rappel des survivants du dronisme. Il en trouve trois et leur paie un bock dans un café. Entre deux gorgées nos hommes se constituent de nouveau en Congrès. Leur journal nous apprend que « les républicains — lisez dronistes — du canton Nord ne se sont pas laissé décourager (par le déboire dont ils venaient d'être victimes) et qu'ils se sont réunis de nouveau mercredi soir ».

Que dites-vous de ce Congrès composé de quatre personnes ? N'est-ce pas grotesque !

Que dites-vous du maire de Comines qui vient se mêler des affaires du canton Nord de Tourcoing plutôt que de s'occuper de l'administration de sa ville ? C'est un terre-neuve qui ne sauvera pas le dronisme expirant.

Que dites-vous de ces trois « démocrates » — ils le crient sur les toits ces survivants du radicalisme — qui se mettent sous la protection et tutelle du maire de Comines ?

Que dites-vous de la pluie de journaux radicaux-socialistes qui est tombée jeudi sur tout le canton Nord de Tourcoing afin de faire connaître le candidat assez...... dévoué pour se laisser choisir par le second grand Congrès ! — 4 personnes...... Vous êtes-vous demandé qui payait, pourquoi il payait, le but qu'il poursuivait ? La réponse est facile.

Mais parlons du candidat, le « citoyen Dewailly. C'est l'homme le plus impopulaire d'Halluin. Parlez-en aux ouvriers chaisiers, vous serez édifiés.

M. Emile Barrois est un homme heureux. Avec un tel adversaire il n'aura même pas besoin de campagne électorale pour être réélu à une très forte majorité. Il le mérite bien du reste après tant de preuves de dévouement données aux habitants du canton Nord de Tourcoing.

LES VIEUX DEBRIS DU DRONISME

Les survivants de la « Solidarité républicaine » — lisez droniste — se sont réunis au café Ronsse, place de la République. Ces vieux débris sont inconsolables. Ils n'ont même plus d'illusions. L'orateur (!?) chargé « d'exposer le but principal de la réunion », constate que « la jeunesse républicaine voit la question politique sous un jour faux ». Il ajoute à cet aveu des lamentations à attendrir un tigre : « Cependant, s'écrie-t-il, bien des raisons devraient amener ces jeunes gens de 20 ans à connaître la situation politique qui est, pour le moment, loin d'être satisfaisante. »

Frères !, il faut mourir !... Et mourir sans progéniture. Pauvres vieux débris !

S'ils pouvaient se rajeunir tout au moins ! Ils le voudraient bien. Même ils s'y essaient en avivant la couleur de leur costume et le rouge de leur fard : « Réorganisons-nous », disent-ils. Et aussitôt les voilà qui troquent leurs guenilles « radicales » contre les oripeaux « radicaux-socialistes ». Mais sous ces loques un peu plus écarlates leurs os craquent, leur squelette se décompose.

En vain « plusieurs sections de solidaires se sont-elles réunies et, dans chacune d'elles, a-t-on fait appel à l'union »... les os ne veulent plus se réunir ; ils tombent pêle-mêle avec un bruit grinçant. Le fossile des solidaires dronistes ne sera pas facile à reconstituer.

TIR NATIONAL

CONCOURS ANNUEL DE TIR fondé par le Ministère pour les S. A. G.

Ce concours aura lieu dimanche prochain, 22 courant, au magnifique stand du Tir National, rue de Gand. On nous prie d'insérer le communiqué suivant :

« Nous avons déjà eu occasion, dimanche dernier, de recevoir les 192 sociétés qui reviendront prendre part au concours sus-énoncé. Après avoir vu concourir les jeunes, nous verrons dimanche prochain les adultes de ces mêmes sociétés, rivaliser d'adresse, dans le but de voir leur nom, ainsi que leur société figurer en tête des palmarès de ce très intéressant concours.

Organisation. — Le concours qui sera dirigé par M. le commandant Laignelot, du 16e chasseurs aura lieu sur silhouettes à 200 mètres, buste ministériel divisé en trois zones. Les silhouettes apparaîtront pendant une minute. Il y aura quatre délégués par Société.

Classement. — Prix par délégations, prix individuels, au plus grand nombre de balles en cibles. A égalité de balles, au plus grand nombre de points.

Le Tir National de Tourcoing offre ensuite un concours entre tous les tireurs ayant mis huit balles en cibles. Les prix consistent en objets en argenterie.

Nous ne saurions trop engager les amateurs d'assister à ce concours, sinon en concurrent, du moins en spectateur. Il appartient en effet à tous bons Français d'encourager ou d'appartenir à ces S. A. G. qui préparent les jeunes gens au service militaire et qui perfectionnent les hommes de la Réserve et de la Territoriale et tous les bons citoyens qui veulent se tenir prêts à défendre leur pays.

Le devoir des pères de famille est de faire préparer leurs enfants dans ces Sociétés. Le devoir des citoyens libérés du service actif est de venir s'y perfectionner. Le devoir de tous est d'en faire partie pour les soutenir moralement et matériellement.

Que le temps soit clément dimanche prochain et le Stand de Tir verra l'affluence des grands jours, et les nombreux étrangers pourront emporter dans toute la région du Nord l'excellent renom du Tir National de Tourcoing.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFÈVRERIE
Ve ROMMENS-VANZEVEREN : 13, Gde-Place 6276

L. P. D. F. M. Pécoul, des Conférences Châteaubriand à Paris, membre de la Société des Conférenciers Populaires, directeur de « La Pensée Catholique » dans la réunion générale qui se tiendra dimanche, traitera du service de 3 ans, ses raisons et ses difficultés dans une conférence à laquelle il a donné pour titre « La Famille française devant la loi de 3 ans ».

La réunion commencera à 4 h. 1/4, en la salle de la « Brasserie des Familles », rue de Tournai.

Les Ligueuses, avec leurs parents et les membres de leur famille (âgés de 18 ans au moins), sont invitées à cette conférence patriotique qui sera suivie d'une interprétation, par les jeunes filles de Ste-Elisabeth, de l'œuvre d'Henri de Bornier « La Fille de Roland ».

Un objet d'art, don bienveillant d'une anonyme, sera mis en loterie avant la conférence entre toutes les personnes présentes.

Concert public. — L'Harmonie de la Croix-Rouge exécutera dimanche 22 juin, à 5 h. du soir sur le kiosque de la Grande Place, les morceaux suivants :

...Marsch, Chaulier. — Ouverture de « Si j'étais Roi », A. Adam. — Tanit, air varié pour flûte, Coquelin. — Le Tribut de Zamora, Ch. Gounod. — Le Beau Danube bleu, Strauss. — Marche russe, Ganne.

Blessé par un cycliste. — Jeudi soir, vers huit heures, un cycliste venant de la rue Martine et roulant à toute vitesse, voulut éviter une voiture qui traversait la place de la République. Il alla renverser M. Julien Engelaere, 55 ans, ancien sous-brigadier de police.

Le cycliste remonta de suite à bécane et prit la fuite.

M. Engelaere a été reconduit en voiture à son domicile, rue du Niot. Il a la jambe droite fracturée.

BLANC-SEAU. — On annonce la mort de Mme Clémence Coustenoprez, veuve Lorthioit, munie du Sacrement de l'Extrême Onction, dans sa 69e année. La vénérable défunte était la mère du sous-clerc du Blanc-Seau et la tante de M. l'abbé Duquesnoy, professeur au Collège de Roubaix.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 19 juin

Naissances. — Norbert Dewitte, rue St-Pierre, 29. — Emile Lambin, rue Hopchard, 109. — Fernand Carette, rue Voltaire, 144. — Jules Delporte, rue Arago, 29. — Gérard Pardoen, rue d'Alexandrie, 53.

Décès. — Adèle Delaberghe, 84 ans, rue de l'Epine, cour Lebrun, 25. — Julie Ghesquière, 67 ans, rue Claude-Bernard, 29.

HALLUIN. — Du 19 juin. — Naissances. — Yvonne Vanthourne, rue de l'Abattoir. — Maurice Vanhoutte, rue de la Paix, 58.

RONCQ

Un garde-champêtre malmené. — Jeudi matin, Joseph Cappelle, 27 ans, du Blanc-Four, était ivre. Le garde Dhalluin voulut le conduire au violon. Un mouleur, Gustave Schiellewaert, 30 ans, s'y opposa. Après avoir menacé le garde, il lui lança un violent coup de tête dans la poitrine. Cela lui vaudra la correctionnelle.

Schiellewaert a été l'objet d'une contravention.

MOUVAUX

Un Mouvallois meurt au régiment. — Dans le courant de la semaine dernière, le Maire de Mouvaux était avisé, par télégramme, que le soldat Désiré Demyunck, incorporé en octobre 1912, au 29e d'artillerie, à Langres, venait d'entrer à l'hôpital militaire, atteint d'une faiblesse générale. Son état inspirait de sérieuses inquiétudes.

Ses parents qui habitent, rue de Tourcoing, à la Forgette, furent avertis et l'un des frères du jeune soldat se rendit près du malade. L'état de celui-ci ne fit que s'agraver et jeudi dans la journée, ses parents étaient prévenus par leur fils du malheur qui les frappait. Cette nouvelle a causé une vive émotion dans le quartier, où Désiré Demyunck était très estimé.

Accident du travail. — Chez M. Louis Dujardin, zingueur, 121, rue du Congo, un ouvrier Firmin Vanneighem, 38 ans, rue de Flandre, à Roubaix, en manœuvrant une botte de lattes, s'est fait des contusions à l'épaule droite. 15 jours de repos. Docteur Montaigne.

LE MEILLEUR TRAITEMENT

Tous les malades atteints d'une affection des bronches accompagnée d'oppression nous sauront gré de leur recommander la Poudre Louis Legras, ce remède si simple et si efficace. La Poudre Louis Legras, qui ne présente aucun inconvénient, peut être employée même pour les enfants ; elle soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée franco contre 2 fr. 10 adressés à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris. 6220

Les réservistes font du bruit EN GARE DE DOUAI

Jeudi, vers 10 heures du matin, un train supplémentaire formé à Lille et conduisant des réservistes à Arras, est arrivé en gare de Douai. Les réservistes voulurent aller se rafraîchir en ville, l'arrêt étant de quelque durée. Refus du chef de gare, lequel, devant l'attitude des réservistes, envoya quérir un piquet d'artillerie. Le mécontentement s'accentuant, le chef de gare fit démarrer le train. L'incident cessa, et le piquet arrivé sur ces entrefaites n'eut pas à intervenir.

LE DRAME DE WAZIERS

L'instruction ouverte par M. Certeux, juge d'instruction, au sujet de la tentative de meurtre commise par le mineur Blaut, demeurant aux corons Notre-Dame, à Waziers, est close. Blaut a été conduit, mercredi, devant le magistrat instructeur, qui lui a notifié l'ordonnance de renvoi de son affaire devant la chambre des mises en accusation.

Blaut est déprimé, maladif. Il regrette amèrement de s'être enivré en compagnie de la femme Moreau, laquelle, comme on le sait, lui a remis de l'argent pour faire l'acquisition d'un revolver et la débarrasser de son mari.

— J'aurais bien mieux fait de rester chez moi, a conclu Blaut, à la fin de son dernier interrogatoire

CHRONIQUE SPORTIVE

COURSES A PIED ET ATHLÉTISME

Il est rappelé aux membres du Club que les Championnats de courses à pied et d'athlétisme auront lieu dimanche prochain 22 courant, à deux heures, terrain Tudor. La première épreuve commencera à 2 h. 1/4 précises. Les engagements seront admis au terrain, sur présentation de la carte 1913.

Le terrain est mis gracieusement à la disposition des membres de l'Olympique Lillois, pour leur entraînement, tous les jours (sauf les mardi et jeudi), de 6 h. 1/2 à 8 h. du soir, et les dimanches, de 9 h. à 12 heures.

HIPPISME

CONCOURS HIPPIQUE DE LILLE

Le succès de cette fête hippique est dorénavant assuré par la qualité et le nombre des engagements. Plus de 125 chevaux prendront part aux diverses épreuves.

Les prix d'entrée sont les suivants :

Abonnement : Pour la durée du concours (deux cartes, homme ou dame), 15 fr. Pesage : Une carte (homme ou dame), pour une journée, 5 fr. Tribune : Une carte (homme ou dame), pour une journée, 3 fr. Pelouse : Une carte (homme ou dame), pour une journée, 1 fr.

Entrée libre pour les Officiers et les enfants de moins de 12 ans.

Les cartes prises le dimanche matin sont valables toute la journée.

S'adresser au Secrétaire, 30, rue Basse (Hôtel de l'Europe, Lille.

Un service de déjeuners très soigné sera préparé le dimanche midi dans les jardins du « Jardin des Fleurs ». On est prié de retenir ses tables à l'avance : S'adresser à M. Delespierre, au « Jardin des Fleurs » ou au Buffet du Pesage.

JEU DE BALLE

A JEUMONT

Binche (Claessens) et Fontaine-Lévêque (Campion).

Victoire des Binchois

Il y avait foule lundi pour assister à la magnifique lutte que se sont disputée ces deux fortes équipes. Après plus de deux heures d'un combat terrible, la partie de Binche (Claessens) est sortie victorieuse par 13 jeux contre 8 à Fontaine-Lévêque.

A BRUXELLES-SABLON

Dimanche 22 juin, à trois heures, Finale du Grand Championnat de 1res Dominicales entre les deux parties victorieuses des 20 avril et 1er juin. 700 fr. de prix. Se rencontreront les fortes équipes de : Chatelet-Bouffioulx (Pierson-Nihoul) et Fontaine-Lévêque (Duquesne-Magne).

A PERUWELZ

Dimanche 22 juin, à trois heures, Grande Lutte à la pelote entre deux fortes parties : Braine-le-Comte (Delhalle) et Jemappes (Demoulder).

A BRUXELLES-SABLON

Lundi 23 juin, 3e journée du Grand Championnat d'honneur de Belgique, 2.750 fr. de prix. Seront en présence trois fortes parties des plus réputées : Charleroi (Hénin-Wauthelet) Gilly (Colson-Dubois) et Fontaine-Lévêque (Campion-Bolle).

TRIBUNAUX

CONSEIL DE GUERRE

Séance du 19 juin

— Leclercq Henri, soldat de la classe 1910, recrutement de Lille : insoumission. 6 mois de prison (sursis). — Défenseur : Me Le Roy.

— Bécart Emile, sold. de la cl. 1911, recrut. de Cambrai : insoumission. 3 mois (sursis). — Déf., Me Gobert.

— Vandevoort Louis, soldat au 1er d'inf. : désertion à l'étranger avec emport d'effets. 1 an. — Déf., Me Gobert.

— Lefèvre Henri, réserv. de la cl. 1904, recrut. de Béthune : insoumission. 15 jours (sursis). — Déf., Me Luc Decroix.

— Longuépée Edmond, réserv. de la cl. 1909, recrut. de Lille : insoumission. 3 mois. — Déf., Me Luc Decroix.

— Mathon Eugène, cavalier au 4e cuiras. : abandon de poste. Acquitté. — Déf., Me Luc Decroix.

— Lagache Henri, soldat au 145e d'inf. : désertion à l'intérieur avec emport d'effets. 2 ans. — Déf., Me Mouquet.

— Micheaux François, canonnier auxiliaire au 1er d'artillerie à pied : désertion à l'intérieur avec emport d'effets. 3 mois (sursis). — Déf., Me Mouquet.

— Doléans Gaston, réserviste au 127e : désertion à l'étranger avec emport d'effets, 2 mois (sursis). — Déf., Me Le Roy.

— Plancke Arthur, réserv. de la cl. 1904, recrut. de Lille : insoumission. 1 mois. — Déf., Me Le Roy.

— Hoeckx Isidore, soldat de la cl. 1905, recrut. de Lille : insoumission. 1 mois (sursis). — Déf., Me Macquart.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du jeudi 19 juin 1913.

Présidence de M. Godard, vice-président

DEUX VIOLENTS

Le 18 avril, deux marchands de légumes de Lille, Raymond et Fernand Dutoit, venaient prendre livraison d'un chargement à la gare Saint-Sauveur.

Au moment de franchir la porte, le concierge pria un employé d'Octroi, réclamèrent les papiers nécessaires à la sortie. Pour toute réponse, ils recurent des coups.

1 mois de prison à Raymond, 20 jours à Fernand Dutoit. Le sursis leur est accordé.

AFFAIRES DIVERSES

— 8 jours (sursis), à Bertrand Clément à Seclin, pour voies de fait envers sa femme et port d'arme prohibée.

— 500 fr. d'amende (sursis), pour exercice illégal de la pharmacie, à Siméon Brochet, à Wattrelos, qui offrait en vente une préparation de sa composition, destinée à guérir toutes les maladies. Défenseur, Me Diligent.

— Georges Avez, 18 ans, monteur à Roubaix, à la suite d'une discussion survenue dans un estaminet, a porté un coup de couteau à un électricien Alfred Petit. La provocation paraissant provenir du blessé, Avez s'en tire avec 16 francs d'amende.

— Un cabaretier de La Madeleine, Henri Vandevyvere, s'étant vu dresser contravention pour usage de piano automatique après l'heure réglementaire, offrit vingt sous au garde Bourgeois, pour que le représentant de l'ordre retirât le procès. Ce geste lui vaut 50 francs d'amende pour tentative de corruption.

— Marie Salembier, demeurant à Tourcoing, mécontente de la déposition que l'agent Mourillon avait faite à l'audience correctionnelle, où son frère comparaissait, outragea l'agent à la sortie du Palais de Justice à Lille. 8 jours (sursis).

— 50 fr. à Joseph Deraedt, à Roncq, pour délit de chasse le 19 avril.

— Six jours par défaut à Joseph Decarnin, 31 ans, à Annœullin, pour vol de charbon à la Gare.

— M. François Frère, à Croix, accusé d'un vol minime, est acquitté.

— 100 fr. d'amende par défaut à Georges Bickaert, à Lille, pour infraction à la police des chemins de fer.

— Quarante-huit heures (sursis et 5 fr. à Alphonse Verstraeten, à Marquette, pour outrages et ivresse.

— Six jours et 5 fr. par défaut, à Gustave Algoed, à Roubaix, pour le même délit.

POUR LES ETRANGERS

Un grand nombre d'ouvriers — belges pour la plupart — omettent, quand ils viennent en France pour y séjourner et travailler, de faire la déclaration prescrite par la loi. Six d'entre eux, Léon Verhaeghe, à Wervicq ; Marie Hennin, à Armentières ; Maurice Mehenk, Gentil Parmentier, Pierre Deweer, Rémy Christiaens, à Leers, ont été condamnés aujourd'hui à 16 fr.